

MINISTÈRE DES DOMAINES, DU CADASTRE
ET DES AFFAIRES FONCIERES

MINISTRY OF STATE PROPERTY, SURVEYS
AND LAND TENURE

DECISION N°

02424

D/MINDCAF/SG/DAG/SDBMM/SMP/2024 du

déclarant infructueux l'Avis Appel d'Offres National Ouvert N°031343/AONO/MINDCAF/CIPM/2024 du 08 août 2024 pour la maîtrise d'œuvre des travaux de construction de la Délégation Départementale des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières de la Lékié, Région du Centre (Phase I), en procédure d'urgence.

LE MINISTRE DES DOMAINES, DU CADASTRE ET DES AFFAIRES FONCIERES

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2018/012 du 18 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat ;

Vu la Loi N°2023/019 du 19 décembre 2023 portant loi de finances de la république du Cameroun pour l'exercice 2024 ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2019/001 du 04 janvier portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le Décret N°2019/002 du 04 janvier portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le Décret N°2012/390 du 18 septembre 2012 portant organisation du Ministères des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières ;

Vu le Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le décret N°2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N°00000026/C/MINFI du 29 décembre 2023 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2024 ;

Vu l'Avis Appel d'Offres National Ouvert N°031343/AONO/MINDCAF/CIPM/2024 du 08 août 2024 pour la maîtrise d'œuvre des travaux de construction de la Délégation Départementale des domaines, du cadastre et des Affaires Foncières de la Lékié (Phase I), en procédure d'urgence

Vu la Proposition de déclaration d'infructuosité de la Commission Interne de Passation des Marchés Placée auprès du Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières en date du 16 septembre 2024 ;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE :

Article 1^{er} : Est déclaré infructueux, conformément à l'article 103 du Code des Marchés Publics, l'Avis Appel d'Offres National Ouvert N°031343/AONO/MINDCAF/CIPM/2024 du 08 août 2024 pour la Maitrise d'Œuvre des travaux de construction de la Délégation Départementale des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières de la Lékié, Région du Centre (Phase I), en procédure d'urgence.

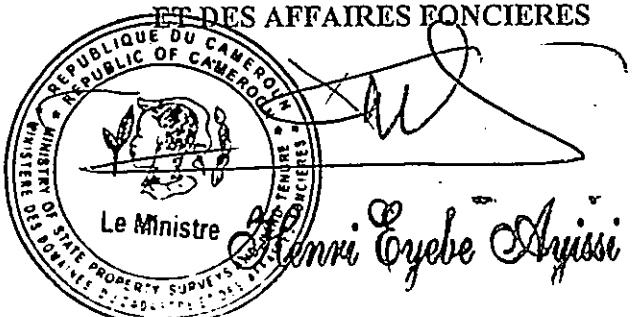
Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Yaoundé, le

LE MINISTRE DES DOMAINES, DU CADASTRE
ET DES AFFAIRES FONCIERES

Ampliations :

- MINMAP
- ARMP
- CIPM MINDCAF



Le Ministre

Henri Eyebé Ngissi